



Cabinet de la Secrétaire d'Etat à l'Écologie

Paris, le 6 octobre 2008

## DEPLACEMENT

**4<sup>ème</sup> congrès mondial de la nature  
La France annonce un nouvel accord cadre avec l'UICN\*  
Barcelone – Lundi 6 octobre 2008**

**Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'Etat à l'Écologie, s'est rendue à Barcelone, au 4<sup>ème</sup> congrès mondial de la nature. La secrétaire d'Etat a profité de ce grand rassemblement international des acteurs de la protection de la biodiversité pour annoncer en avant-première l'engagement de la France dans un second accord cadre avec l'Union Mondiale pour la Nature (UICN).**

Ce nouvel accord, d'un montant d'environ 7 millions d'Euros pour la partie française, sera très prochainement signé par l'Agence Française de Développement (AFD), le ministère des Affaires étrangères, le secrétariat d'Etat à l'Outre-mer et le ministère de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Sur la période 2009-2012, cette somme sera allouée en priorité au développement des capacités techniques des pays du sud pour la gestion durable de leur biodiversité. Il comporte également un volet de coopération régionale en faveur des patrimoines naturels exceptionnels de l'outre-mer européen. Il reprend ainsi les engagements de la France de renforcer sa contribution à la protection de la biodiversité mondiale. Il marque également son attachement à l'Union Mondiale pour la Nature, créée à Fontainebleau il y a 60 ans, et à son réseau de 11 000 experts scientifiques, gouvernements et associations de protection de la nature.

*« La subsistance quotidienne de plus des 2/3 de l'humanité ainsi que plus de 40% de l'économie mondiale dépendent directement de la conservation des écosystèmes. Le combat contre la perte de la biodiversité appelle aujourd'hui la mise en œuvre de stratégies nationales et internationales au même titre que la lutte contre le changement climatique, deux menaces qui s'avèrent d'ailleurs intimement liées »* a déclaré Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

A cet égard, la secrétaire d'Etat a présenté les avancées de la France en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes et a rappelé l'importance d'adopter une approche économique vis-à-vis de la biodiversité. Il s'agit de mieux prendre en compte dans les décisions de l'importance des services que rend la nature sur le plan du bien-être et des activités sur les territoires. Elle a également rappelé l'enjeu d'une meilleure prise en compte de la préservation des écosystèmes dans les politiques d'aide au développement dans les pays du Sud.

Enfin, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a réaffirmé la volonté de la France d'atteindre l'objectif de stopper la perte de la biodiversité d'ici 2010. Elle a également souligné l'adhésion de la France, aux côtés de l'UICN, à la définition d'une vision mobilisatrice pour les 20 ans à venir. La préparation de ce nouvel horizon en matière de sauvegarde des écosystèmes doit permettre de poser les jalons de l'après 2010. Dans ce contexte, les outils économiques, le ralliement du monde de l'entreprise, et les dimensions sociales de la gestion durable des écosystèmes doivent faire l'objet de **propositions opérationnelles** et d'échanges d'expérience, pour souligner les liens forts entre l'environnement et le développement économique, social et culturel.

---

**Contact presse :** Anne DORSEMAINE : 01 40 81 77 5 7 [anne.dorsemaine@developpement-durable.gouv.fr](mailto:anne.dorsemaine@developpement-durable.gouv.fr)